



FORÊT URBAINE DE BALZAC

PLANTATIONS HIVER 2023 - 2024

Participer à la plantation d'une nouvelle forêt urbaine, c'est venir conforter l'empreinte végétale de la première ville verte de France. C'est aussi apporter sa contribution à la lutte contre le dérèglement climatique et en faveur du renforcement de la biodiversité.

Et ceci au sein du magnifique parc Balzac, au cœur de la ville d'Angers, à deux pas du château et en bordure immédiate de la Maine et du lac de Maine.

La Canopée urbaine de demain

Angers, 1^{ère} ville verte de France avec 34% d'espaces de «nature » accessibles, a la volonté de conforter le végétal dans la ville afin de répondre aux enjeux de lutte contre le changement climatique et de diminution de la biodiversité. L'ambition de la ville est de continuer à développer son riche patrimoine arboré au travers à la fois de son schéma directeur des paysages angevins (2019) et de son plan Nature en ville (2021). Ces schémas prévoient la plantation de plus 150 000 arbres sur la période 2019 -2026 notamment sur neuf sites principaux.

Pourquoi planter des arbres ?

L'arbre apporte de nombreux bienfaits appelés 'services écosystémiques' et permet de répondre aux grands enjeux actuels des territoires. Il contribue :

- au rafraîchissement du climat urbain,
- au support et maintien de la biodiversité,
- à la régulation de la qualité de l'air,
- à la désimperméabilisation des sols,
- à la captation du dioxyde de carbone,
- à la qualité du paysage et du cadre de vie,
- au maintien et à la structure des sols.

Qu'est-ce qu'une forêt urbaine ?

Une forêt urbaine représente une plantation dense de jeunes arbres et arbustes ayant pour objectif de recréer les dynamiques et les fonctions écologiques d'une forêt 'naturelle'.



Emplacement des plantations dans le parc Balzac. Avec © Google Maps.

La forêt urbaine de Balzac

La future forêt urbaine va s'étendre sur un espace légèrement vallonné de 14 000 m² en bordure Sud-Est du parc Balzac et à proximité immédiate à la fois de la Maine et du parc de loisirs du lac de Maine. L'objectif est d'y planter 28 000 jeunes plants d'arbres qui remplaceront un site aujourd'hui en herbe et qui viendront s'adosser à un espace déjà arboré.

Le parc Balzac

Le parc Balzac est un espace paysager majeur de 50 ha situé au cœur de la Ville d'Angers, en bordure de la Maine, à deux pas du château et au sein d'une trame verte et bleue majeure. Il est composé d'une grande biodiversité et est classé à ce titre Espace Naturel Sensible (ENS) ainsi que refuge LPO. La plantation de la forêt va permettre de conforter la biodiversité et d'enrichir la trame arborée.

L'expérimentation de Grésillé

Une première expérimentation de plantation d'une nouvelle forêt urbaine a été menée à bien en 2019 et 2022 à Angers avec la forêt du Grésillé. Cette opération a permis la plantation de 45 046 arbres dont 360 fruitiers et de 76 000 arbustes. Ceci sur un plateau situé à l'Est d'Angers sur les hauteurs de la ville et à proximité du siège de l'Ademe, l'agence nationale de la transition écologique.



Plantations sur le plateau de Grésillé. © Lanscape.U.Need.

Budget : **160 000 €**
Mécénat souhaité : **50 000 €**

